

**Ecole Elémentaire
Jacques PREVERT**

79 rue de Secours
54710 LUDRES

☎ 03 83 28 24 63

✉ 0541752L@ac-nancy-metz.fr

Compte rendu Conseil Ecole du 5 novembre 2019

La séance débute à 18H00

Etaient Présents:

Mme Péridon, Mme Aubert, Mme Feddaoui, Mme Herbe, Mme Gaudry, Mme Fleurette, Mme Breck, Mme Poirson, M. Pantaléon, M. Fort , enseignants.

Mme Derbani, Mme Jonvel, Mme Liiri, Mme Delaunay, M. Maillard, parents élus.

Mme Lenizski, M. Grandcolin, représentants de la Municipalité.

Absent excusés : Madame François, Madame Doan, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Vandoeuvre.

1. Résultats des élections des représentants de parents

Nombre d'inscrits : 312

Nombre de votants : 199

Nombre de votes blancs ou nuls : 12

Nombre de suffrages exprimés (S) : 187

Taux de participation : 63,98 %

Nombre de sièges pourvus : 7

Rôle du conseil d'école

Les compétences du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:

a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;

d) Les activités périscolaires;

e) La restauration scolaire;

f) L'hygiène scolaire;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ; h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord:

a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article **L. 216-1**

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article **L.401-4**.

7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article

L. 212-15.

M. Fort souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants de parents.

2. Profil de l'école et évolution des effectifs

Pour l'année scolaire 2019/2020, 189 élèves sont inscrits.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme Péridon	26					26
Mme Aubert	17	7				24
Mme Feddaoui		26				26
M. Fort			28			28
Mme Fleurette/ Mme Gaudry			11	17		28
Mme Herbé				17	12	29
M. Pantaléon				8	20	28
Total par niveau	43	33	39	42	32	189

Une prévision pour la prochaine rentrée scolaire fait état d'un effectif de 185 élèves avec l'arrivée de 28 CP et le départ de 32 CM2.

• UPE2A

Un élève allophone est scolarisé dans la classe de Mme Herbé. Celui-ci bénéficie d'une prise en charge par Mme Jacques, enseignante UPE2A, deux fois une heure par semaine.

• Temps partiels et décharges

Mme Breck remplace Mme Herbé les lundis.

M. Maigrot remplace M. Pantaléon les mardis.

M. Fort est déchargé de direction le mardi par Mme Breck

Mme Fleurette, qui travaille à mi-temps les mardis et vendredis, est complétée les lundis et jeudis par Mme Gaudry.

• Prises en charges Mdp

Pour cette année scolaire, cinq élèves reconnus Mdp bénéficient d'un accompagnement humain assuré par Mme Sadiki, Mme Fagot et M. Marcailloux.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été envoyé au préalable à tous les membres du conseil. Il est voté à l'unanimité.

Quelques points sont rappelés par M. Fort :

- Rappel sur la sortie des élèves (rubrique : horaires et lieu d'entrée et de sortie des élèves):

À l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires (sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des personnes responsables, par le service de restauration scolaire, ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.). **Cette surveillance s'arrête à l'enceinte des locaux scolaires et à la fin des heures de cours.**

- Charte de la Laïcité à l'École

Annexée au règlement intérieur, la Charte de la Laïcité à l'École fait partie des documents soumis à la signature des parents d'élèves afin de s'assurer qu'ils ont bien pris connaissance de son contenu.

- Le Conseil d'école décide d'ajouter cette mention dans le point « 5.3 sécurité »:
L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de ces objets.

Le règlement intérieur ainsi que la Charte de la laïcité seront consultables sur le site internet de l'École et soumis à la signature des représentants légaux dans le cahier de liaison.

4. Présentation du projet d'école et des actions pédagogiques en cours et à venir

● Projet d'école 2019/ 2024

Première année du nouveau projet d'école. Celui-ci a été validé par Mme Doan, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription.

Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers de chacun.

Objectifs :

- Accéder à une lecture efficace qui servira dans toutes les disciplines.
 - Enrichir le bagage lexical et orthographique pour améliorer l'expression et la compréhension
 - Améliorer les résultats en résolution de problème en intégrant l'erreur, le tâtonnement dans le processus d'apprentissage.
 - Développer la coopération, le plaisir d'apprendre par le jeu et la manipulation
 - Enseigner de façon explicite pour le plus grand nombre d'élèves
- Tenir compte des besoins particuliers des élèves pour concevoir le cas échéant, des séances de régulation efficaces

Axe 2 Garantir la continuité des parcours d'apprentissages et la cohérence des enseignements.

Objectifs:

- Harmoniser les pratiques pédagogiques pour rendre l'enfant acteur, observateur et juge dans la construction de ses savoirs :
- Mise en place d'outils communs adaptés et harmonisés sur l'école afin d'améliorer l'orthographe
- Instituer un codage commun de correction évolutif en dictée et en production d'écrits.
- Encourager et favoriser l'appropriation des outils en vue d'une correction individuelle efficace.
- Harmoniser les codes couleurs dans l'analyse grammaticale de phrases.
- Accompagner les élèves dans la démarche vers l'auto-correction

Axe 3 Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite

Objectifs :

ACQUERIR ET PARTAGER LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

- Comprendre que la vie collective implique le respect de règles
- Appliquer, accepter et comprendre les règles communes
- Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation)
- Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser

DEVELOPPER DES COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES DES ELEVES

● Parcours culturel :

Partages littéraires pour les CE2 et les deux classes de CM1/CM2

Exploitation de livres en classe, création de questions, de jeux pour préparer une rencontre inter-école en fin d'année scolaire sur le thème : « *une histoire à plusieurs voix ou racontée d'un point de vue original* ».

Corpus CE2	Corpus CM1/CM2
« <i>Journal d'un chat assassin</i> », Anne Fine, l'école des Loisirs. Roman	« <i>L'enfant océan</i> », Jean-Claude Mourlevat, Pocket Jeunesse. Roman
« <i>Chat perdu</i> », Jean-Noël Blanc, Gallimard Jeunesse. Roman	« <i>L'œil du loup</i> », Daniel Pennac, Pocket. Roman
« <i>Le jour où j'ai raté le bus</i> », Jean-Luc Luciani, Rageot Editeur. Roman	« <i>Une histoire à toute les sauces</i> », Gilles Barraqué, Nathan. Album
« <i>Le secret de Grand-père</i> », Michaël Morpurgo. Gallimard Jeunesse. Roman	« <i>Cabot Caboche</i> », Daniel Pennac, Pocket. Roman

Projet Ecole et cinéma

Dans le cadre du dispositif « ECOLE ET CINEMA », 6 classes vont découvrir la sélection des films 2019/2020, issue du catalogue national, au cinéma Royal de Saint-Max.

Les parents pourront consulter la plate-forme NANOUK pour chaque film.

Une carte postale sera distribuée à chaque élève pour chacun des films.

La participation financière sera à la charge des familles (2,50 € la séance). Trois films seront présentés (un par trimestre).

La coopérative scolaire prendra en charge le coût des transports.

	Novembre	Janvier	Avril
CINEMA	<u>Jeudi 14/11 à 9h00</u> CP , CP/CE1 , CE1,CE2 <i>L'homme qui plantait des arbres</i>	<u>vendredi 31/01 à 14h00</u> CP , CP/CE1 , CE1,CE2 <i>Azur et Asmar</i>	<u>lundi 6 avril à 14h00</u> CP , CP/CE1 , CE1,CE2 <i>La belle et la bête</i>
	CM1/CM2 Herbé CM1/CM2 Pantaléon <i>Ma vie de courgette</i>	CM1/CM2 Herbé CM1/CM2 Pantaléon <i>Le mécano de la « Général »</i>	CM1/CM2 Herbé CM1/CM2 Pantaléon <i>Un conte peut en cacher un autre</i>

Concert NJP

Chaque année, le Grand Nancy offre un concert jeune public aux élèves de CM1 dans le cadre du NJP. Cette année, les CE2/CM1 de la classe de Mmes Fleurette/ Gaudry et les CM1 des classes de Mme Herbé et de M. Pantaléon sont allés voir le groupe « *Who's The Cuban Orchestra* » le lundi 14 octobre au Chapiteau de la Pépinière.

● **Parcours sportif**

Foulées de l'Embanie :

Comme les années précédentes, cette course qui a eu lieu le vendredi 20 septembre dans le parc de l'Embanie d'Heillecourt, a été une occasion de commencer l'année scolaire de façon sportive. Tous les élèves ont donné le meilleur d'eux-mêmes et se sont tous surpassés. Un grand merci à tous les parents accompagnateurs pour leur aide précieuse.

Tir à l'arc :

Pour le premier trimestre ce sont les classes de CE2/CM1 et les deux classes de CM1/CM2 qui ont bénéficié de séances.

● **Parcours citoyen**

Commémoration du 11 novembre :

La cérémonie aura lieu le dimanche 10 novembre à 18h45 devant le Monument aux Morts. Comme chaque année, les élèves accompagnés des enseignants sont invités à venir chanter la Marseillaise.

Banque alimentaire :

Participation fin novembre à la collecte nationale de la Banque alimentaire.

Recyclage à l'école :

Mise en place dans le hall de l'école de points de collectes afin de recycler les emballages de compotes, le matériel scolaire usagé (stylo ,crayons...).

● **Parcours scientifique**

Participation de toutes les classes au projet sciences de circonscription :

Pour les cycles 2 :

« J'ai renversé le sel et le poivre sur la table ! Comment les ramasser séparément ? »

Pour les cycles 3

« Comment transmettre un message d'un bout à l'autre de la classe ou d'un couloir sans utiliser la voix ? »

Participation des classes de cycle 2 au projet mathématiques de circonscription :

Participer à un Escape Game.

● **Evaluations nationales CP et CE1**

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales du 16 au 27 septembre.

Elles permettent d'identifier les besoins des élèves et donnent des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser.

Suite à ces évaluations, les enseignantes ont déjà commencé à rencontrer les parents des élèves pour lesquels ces évaluations n'ont pas été satisfaisantes.

Une deuxième session d'évaluation aura lieu en janvier mais uniquement pour les CP.

EVALUATIONS NATIONALES CP/CE1 (principaux constats)

	CP FRANÇAIS 43 élèves	CP MATHS 43 élèves	CE1 FRANÇAIS 33 élèves	CE1 MATHS 33 élèves
Item le moins bien réussi	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre 10 élèves fragiles, 4 à besoin	Associer un nombre à une position, c'est-à-dire placer des nombres sur une droite numérique 15 élèves fragiles, 4 à besoin	Lire à haute voix un texte 5 élèves fragiles, 1 à besoin Comprendre un texte lu seul 4 élèves fragiles, 1 à besoin	Représenter des nombres entiers 15 élèves fragiles, 5 à besoin
Item le mieux réussi	Comprendre des phrases lues par l'enseignant, comprendre des textes lus par l'enseignant 2 élèves fragiles	Quantifier des collections, c'est-à-dire dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée 1 élève fragile, 1 élève à besoin	Écrire des syllabes dictées 1 élève fragile	Lire des nombres entiers 2 élèves fragiles

5. Point sur la coopérative scolaire

Situation du compte au 02/11/19 : 5 727,31 €

Cette année, l'appel à cotisation auprès des parents d'élèves a été augmenté de 2 euros, passant de 15 à 17 euros par élève, afin de participer à l'achat des licences USEP (5 € 90 par élève). L'appel à cotisation a rapporté 2977euros.

6. Classe de neige

Les deux classes de CM1/ CM2 de Mme Herbé et de M. Pantaléon (28 + 29 = 57 élèves) ainsi qu'une classe de l'école Loti partiront ensemble du samedi 14 mars au vendredi 20 mars au centre Creil'Alpes situé dans le village d'Arâches et à proximité de la station des Carroz. Comme chaque année, les parents seront sollicités pour accompagner les voyages allers et retours.

Rappel de M. Fort :

Ce sont bien les élèves de CM2 qui partent en classe de neige. Celle-ci est encore maintenue alors que dans certaines communes les classes de neige ont disparu depuis longtemps. Tous les CM2 ont la chance de pouvoir partir au moins une fois durant leur scolarité.

Quand il y a des cours doubles CM1/CM2, les enseignants ont fait le choix de défendre le projet de classe et partent avec toute leur classe avec l'accord de la mairie. Certains élèves ont donc la possibilité de partir deux années.

M. Fort remercie la mairie de Ludres pour le maintien de la classe de neige.

Deux réunions sont prévues afin d'informer au mieux les familles. Une première réunion aura lieu début décembre en mairie de Ludres et une seconde à l'école 3 à 4 semaines avant le départ.

7. USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).

Cette année, l'équipe pédagogique a décidé d'affilier toutes les classes.

Au cours de l'année scolaire, trois rencontres sportives avec d'autres écoles seront organisées.

Planning des activités

Classe de CP	6/03/2020 (matin) Coopération Houdemont	19/05/2020 (après-midi) Athlétisme Stade du bon curé Ludres	28/05/2020 (matin) Jeux traditionnels Parc des sports à Vandoeuvre
Classe de CP/CE1	16/01/20 (après-midi) Sauter/grimper Salle Gérard Jacques à Vandoeuvre	11/02/2020 (matin) Objets volants Fléville-dvt-Nancy	6/03/2020 (après-midi) Coopération Houdemont
Classe de CE1	16/01/20 (matin) Sauter/grimper Salle Gérard Jacques à Vandoeuvre	11/02/2020 (matin) Objets volants Fléville-dvt-Nancy	28/05/2020 (matin) Jeux traditionnels Parc des sports à Vandoeuvre
Classe de CE2	11/02/2020 (matin) Objets volants Fléville-dvt-Nancy	03/04/2020 (matin) Handisports Houdemont	19/05/2020 (matin) Athlétisme Stade du bon curé Ludres
Classe de CE2/CM1	16/01/20 (matin) Sauter/grimper Salle Gérard Jacques à Vandoeuvre	03/04/2020 (après-midi) Handisports Houdemont	29/05/2020 (après-midi) Jeux traditionnels Parc des sports à Vandoeuvre
Classe de CM1/CM2, Mme Herbé	28/11/2019 (après-midi) Coopération Fléville-dvt-Nancy	13/02/2020 (après-midi) Objets volants Fléville-dvt-Nancy	07/05/2020 (matin) Orientation Parc de la Sapinière à Vandoeuvre
Classe de CM1/CM2, M. Pantaléon	13/02/2020 (après-midi) Objets volants Fléville-dvt-Nancy	07/05/2020 (matin) Orientation Parc de la Sapinière à Vandoeuvre	02/06/2020 (matin) Pétanque Sapinière à Vandoeuvre

Financement

L'adhésion à l'USEP coûte 5,90 € par élève. La coopérative a entièrement financé cette cotisation (1 190 €).

Une subvention du conseil départemental faite l'année dernière devrait être versée prochainement sur le compte. L'équipe enseignante remercie la mairie pour sa subvention allouée pour l'année dernière de 200 €. Une demande de subvention pour cette année a été déposée auprès de Monsieur le Maire.

Toutes les séances sont gratuites pour les parents, les bus étant entièrement financés par l'USEP. Mais pour aider au financement, chaque école affiliée est sollicitée pour participer à une tombola. Les tickets sont en attente de livraison. Dès leur réception, vos enfants vous solliciteront.

1 ticket coûte 2 euros. 1 lot gagnant par plaquette de 5 tickets.

Quelques exemples de lots :

robot blender, enceinte bluetooth, tablette tactile, drone, appareil à raclette, multicuiseur pizza, valise, appareil à gaufres, montres connectées ...

Association USEP pour J. Prévert

Pour pouvoir bénéficier de cette affiliation à l'USEP, une association au sein de notre école a été créée.

Actuellement les 3 membres du comité directeur sont enseignants. (présidente : Mme Fleurette, trésorier : M. Fort, secrétaire : M. Pantaléon).

La place est ouverte aux parents qui souhaitent intégrer cette association.

8. Sécurité et travaux.

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

- Un exercice alerte incendie a été réalisé le 24 septembre : évacuation rapide et efficace en 2 min 48 s vers le nouveau point de rassemblement situé dans la cour du bas.
- Un exercice alerte intrusion sera réalisé avant les vacances de Noël.

- M. Fort remercie la municipalité pour la dotation d'une unité centrale et d'un écran d'ordinateur dans la classe de Mmes Fleurette /Gaudry, pour l'installation de LED dans le couloir du rez-de-chaussée et pour la future dotation d'un Tbi dans la classe de Mme Périidon.

9. Questions diverses

Les représentants de parents souhaitent savoir si l'opération de vente de cartes de vœux au profit du Téléthon sera reconduite (les cartes sont fournies par l'APELF et décorées par les élèves). L'équipe enseignante répond favorablement à cette demande.

Fin de séance à 19h45.

Le Président :
N. Fort



La secrétaire de séance :
C. Herbe

